

Burundi : les élections législatives se déroulent sous haute tension

@rib News, 29/06/2015 – Source Xinhua Les élections communales et législatives burundaises se sont tenues lundi sous haute tension à Bujumbura, capitale du pays, en raison de l'insécurité qui y prévaut depuis fin avril, a reconnu lundi Pierre-Claver Ndayicariye, président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) du Burundi. Au cours d'un point de presse tenu à Bujumbura, il a toutefois déclaré avoir "une lecture plutôt optimiste" du déroulement du scrutin à travers le Burundi.

"L'essentiel est de commencer correctement, en faisant un bon départ. (...) Les citoyens électeurs se déplacent en masse pour aller voter. En réalité, il s'agissait d'un rendez-vous qu'ils attendaient depuis longtemps", a ajouté M. Ndayicariye.

"Pour la situation particulière dans la Mairie de Bujumbura, il nous a été conseillé que mieux concentrer les agents de la Police Nationale du Burundi (PNB) et de la Force de Défense Nationale (FDN) dans leur mission de sécurisation des élections, qu'il fallait réduire le nombre de bureaux de vote par commune en délocalisant certains d'entre eux dans l'ultime objectif d'assurer une meilleure protection de nos entreprises et de nos bureaux de vote", a précisé M.

Ndayicariye. Il fallait tout faire pour éviter à Bujumbura la reproduction du crime commis vendredi dernier dans la commune de Ntega (nord), où une quantité importante de matériel électoral a été brûlé, a-t-il dit. Dimanche, la présidente de la Commission de l'Union Africaine (UA), Nkosazana Dlamini Zuma, a indiqué que l'UA n'observerait pas les élections législatives burundaises du 29 juin, déplorant que l'organisation de ce scrutin ne cadre pas avec la recommandation du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA, faite lors d'une réunion tenue le 13 juin à Johannesburg en marge du sommet de l'Union. Le CPS avait estimé que les conditions nécessaires ne sont pas réunies actuellement au Burundi pour l'organisation d'élections libres, justes, transparentes et crédibles. Selon le calendrier électoral actuel, les élections communales et législatives seraient suivies du scrutin présidentiel, le 15 juillet. Les partis d'opposition ont boycotté ces élections, affirmant qu'elles ne répondraient aux critères d'inclusivité, de liberté de crédibilité et de transparence.